

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 238-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.1034

Déposée le: 30.11.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: de Meuron (Thun, Les Verts) (porte-parole)
Köpfli (Bern, pvl)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Le Tour de France, plus cher que prévu: que penser du budget établi par le gouvernement?

Dans un communiqué publié le 10 novembre, le Conseil-exécutif a annoncé le dépassement du budget du Tour de France. Le Grand Conseil avait voté un crédit de 1,74 million de francs par 104 voix contre 30 et 6 abstentions en mars dernier, après un débat qui avait vu se succéder à la tribune d'ardents défenseurs du passage du Tour dans le canton. Et voilà maintenant que le gouvernement débloque de sa propre compétence un crédit complémentaire de 846 000 francs. Montant total de l'addition pour la sécurité, la mise à disposition des routes et d'autres prestations : 2,5 millions !

Le Tour de France, qui a fait une halte de 40 heures à Berne en juillet dernier, aura donc coûté près de 50 pour cent de plus que prévu. Les autorités justifient le surcoût par le renforcement de la sécurité décidé après l'attentat de Nice. Ce qui est agaçant, c'est que le canton du Valais et la Ville de Berne n'ont, eux, pas dépassé leur budget (*Landbote* du 18.10.2016).

Dans son communiqué, le gouvernement ajoutait : « Le calcul des frais se basait sur des expériences faites lors de l'organisation d'événements similaires, notamment le Tour de Suisse. (...) Il est désormais clair que les coûts ont été sous-estimés. »

Mais pourquoi a-t-on pris le Tour de Suisse comme référence pour le calcul des coûts ? L'envergure de cet événement sportif n'a rien à voir avec le Tour de France. C'est comme si l'on calculait le coût de construction d'un immeuble locatif sur la base de celui d'une villa.

Le Conseil-exécutif conclut son communiqué par cette phrase : « Malgré ces frais supplémentaires, le passage du Tour de France pendant trois jours dans le canton de Berne a été un franc succès, tant au niveau sportif que de l'organisation et de la publicité pour la région. »

Dans ces conditions, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Si le surcoût s'explique principalement par le renforcement de la sécurité après l'attentat de Nice, comment se fait-il que le canton du Valais ait quand même pu respecter son budget ?
2. Le Conseil-exécutif trouve-il sérieux de prendre le Tour de Suisse comme référence pour le calcul des coûts du Tour de France ?
3. Tire-t-il les conséquences de ce surcoût ? Si oui, lesquelles ?
4. L'affirmation selon laquelle le passage du Tour de France a été un franc succès au niveau de la publicité pour la région est-elle étayée par des faits et des chiffres ? Dans l'affirmative, quand ces chiffres ont-ils été relevés et de quelle manière ? Dans la négative, pourquoi ?
5. Combien de nuitées supplémentaires a-t-on enregistrées dans les régions concernées les deux jours du passage du Tour ?